

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée agricole de Dunkerque-Rosendaël - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée agricole de Dunkerque-Rosendaël - BTS - Agricole - Aménagements paysagers	Jury par défaut	Autres candidats	6	213	16	25	7	30
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	12	41	39	41	7	30
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	9	33	26	32	7	30

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins/S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et au cadre de vie/Disposer de compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte/Disposer de compétences technologiques ou professionnelles en vue de la réalisation d'infrastructures et de l'utilisation d'équipements techniques en sécurité sur le terrain/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluritechnique

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

BTS spécialisé dans l'aménagement et l'entretien des espaces sportifs.

Tronc commun à toutes les options du BTSA : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication »

Domaine professionnel « Aménagements paysagers »

8 modules spécifiques qui visent à acquérir les connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel.

Module : "Aménagement et entretien des espaces sportifs"

Spécialisation sols sportifs (foot, rugby, golf, équitation, ...) et gestion durable de ces complexes de pratiques sportives. (87h/élève)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Prise en compte de la moyenne des notes des 2 dernières années. Le classement des candidats est établi selon un barème par la commission. Il comporte différents critères : méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, engagement citoyen, le niveau de maîtrise du français est requis, les acquis et les compétences du candidat (diplômes obtenus, résultats scolaires, expériences concrètes en lien avec la formation).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

- Nécessité pour les candidats de disposer d'une moyenne générale inférieure à 10/20 ;
- L'intérêt du candidat sur les solutions ;
- L'intérêt du candidat sur le terrain de sport engazonné est particulièrement étudié ;
- Nécessité de transmettre un projet de formation suffisamment argumenté ;
- Cohérence du vœu avec le parcours scolaire et les centres d'intérêt du candidat.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Progression/Notes en français	Qualité de l'argumentation, qualités littéraires, orthographe, syntaxe	Moyenne générale des trimestres de 1ère et Tale. Niveau B2 exigé en français	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Résultats dans les disciplines scientifiques et techniques	Champ "méthode de travail" de la fiche avenir.	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir/Autonomie dans le travail	Bulletins des deux dernières années	Appréciations des professeurs sur les bulletins de 1ère et Tale et champs "autonomie" et "capacité à s'investir" de la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation/Cohérence du projet/Capacité à réussir	Fiche avenir, Cohérence et explication du projet	Projet de formation motivé/ Avis du chef d'établissement de la fiche avenir	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements citoyen et associatif	Participation à une ou des actions en lien avec la citoyenneté	Champ "engagement citoyen" de la fiche avenir	Complémentaire

Signature :

Grégory MARQUET,
Proviseur de l'établissement Lycée agricole de
Dunkerque-Rosendaël